Envoyé en préfecture le 20/03/2026
Reçu en préfecture le 20/03/2026
Publié le
ID : 022-212201297-20260310-D2026006-DE

**2026**

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
# DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le dix-mars, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de LOC-ENVEL, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de Madame Virginie DOYEN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 6

Date de convocation : 5 mars 2026

Présents : Mme Virginie DOYEN, Maire

M. Pascal MONCOUQUT, 1er adjoint ;

Mme Anne-Marie LE GORJU, 2ème adjoint

Mme Catherine MONCOUQUT, Mme Elizabeth MOAL,

Mr Aurélien CHARRIERE

Secrétaire de séance : Mme Elizabeth MOAL

Délibération n°2026-006

**Objet : Affectation du résultat d'exploitation 2025 du Budget de la Commune**

- Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2026,

Constatant que les résultats 2025 font apparaître un excédent de 41789.67€ que le résultat N-1 reporté était de 80 082.14€ soit un résultat net de 121871.81€

Décide, à l'unanimité d'affecter la totalité du résultat net comme suit :

- Excédents de fonctionnement capitalisés (ART 1068 CHAP 010) : 121871.81 €

---

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et ans susdits

POUR COPIE CONFORME

MAIRIE de LOC-ENVEL ★ Côtes d'Armor 22810 ★

Le Maire,

Virginie DOYEN